הפטרת החג
La Haftara de la fête

ROCH HACHANA 2EME JOUR ■ 20 SEPTEMBRE 2020 / 2 TICHRI 5781
(Jérémie 31 : 14)
24

L'HISTOIRE

La Haftara du second jour de Roch Hachana relate la prophétie de Jérémie. D.ieu ramènera les exilés sur leur terre, même « les aveugles et les paralysés, la femme enceinte et la femme qui enfante (donc D.ieu n'oubliera personne, même pas les personnes faibles) et changera les larmes en cris de joie.

Comment D.ieu peut-Il pardonner les pêchés du roi Menaché qui a introduit des idoles dans le Temple ? Les Patriarches ont demandé le pardon mais en vain. C'est alors que Ra'hel s'est levée et a prié : « J'ai introduit ma rivale dans ma maison, j'ai laissé ma sœur prendre ma place sous le dais nuptial et je lui ai même transmis les signes de reconnaissance pour que mon mari ne se doute de rien ! Alors Toi, D.ieu, Tu dois pardonner à Ton peuple ! ». D.ieu répondit : « Cesse de pleurer, Ra'hel, car tes enfants reviendront à leurs frontières ! ... (Bien qu'il ait fauté) Efraïm (le petit-fils de Ra'hel) reste Mon fils bien-aimé et J'ai pitié de lui ! ».

Ici aussi, le mérite d'une femme juive, l'immense mérite de notre matriarche Ra'hel qui est enterrée à Beth Lé'hem, sur la route de l'exil de ses enfants lui permet d'obtenir le pardon divin et la délivrance avec notre juste Machia'h.

L'enseignement du Rabbi

Avraham, Yits'hak, Yaakov et Ra'hel

« Ainsi parle l'Éternel ! On entend une voix à Rama, Ra'hel pleure ses enfants... Tes enfants retourneront à leurs frontières ! » (Jérémie 31 : 14).

On constate qu'il existe un lien particulièrement fort entre les trois patriarches (Avraham, Yits'hak et Yaakov) et notre Mère Ra'hel. Cela parait étonnant : en effet, les trois Patriarches sont à l'origine du peuple juif tout entier alors que Ra'hel (une des femmes de Yaakov) n'a donné naissance qu'à deux tribus.

Le Midrach rapporte que, quand le peuple juif a été déporté en exil après la chute de Jérusalem et la destruction du Temple, les Patriarches et les Matriarches sont venus implorer D.ieu d'avoir pitié et de pardonner. Mais D.ieu n'a pas accepté : « Ils ont introduit une idole dans le Temple ! ». C'est alors que Ra'hel a intercédé et a plaidé : « Yaakov a travaillé sept ans pour m'épouser mais, au moment du mariage, ma sœur a pris ma place et, non seulement je ne me suis pas plainte mais j'ai transmis à ma sœur les codes dont j'avais convenu avec Yaakov ! Toi D.ieu, Tu peux aussi pardonner à Tes enfants qui ont introduit des idoles dans Ton Temple ! ». A ce moment, D.ieu a accepté de pardonner au peuple juif : « Grâce à ton mérite, Ra'hel, Je ramènerai le peuple juif sur sa terre » comme il est écrit : « Tes enfants retourneront à leurs frontières ».

De plus Ra'hel n'a pas été enterrée à 'Hévrone avec les autres patriarches et matriarches afin d'accompagner et consoler ses enfants sur la route de l'exil.

Grâce au sacrifice immense de Ra'hel en faveur de sa sœur Léah, elle a acquis une force spéciale qui lui a donné le droit d'intercéder en faveur du peuple juif tout entier : des siècles plus tard, quand ses enfants seront exilés, elle sera là, sur la route de Beth Lé'hem afin que D.ieu écoute et exauce ses prières.

C'est ce dévouement illimité qui donne l'assurance au peuple juif tout entier – et pas seulement à Yossef et Binyamine, descendants directs de Ra'hel – qu'il sera délivré et c'est cela qui lui donne la force de supporter avec espoir toutes les épreuves de l'exil.

Enfin, Ra'hel prie pour le dévoilement de la Che'hina, la Présence Divine dans le monde que nous mériterons très prochainement, avec la venue de Machia'h, maintenant ! Amen !

(Chabbat A'haré 5711)

EDITÉ PAR :
BETH LOUBAVITCH PARIS 3ème EST
Resp. : Rav Meïr Chlomo Lubecki
Tél : 06 66 90 73 60 – meirlub@gmail.com

BETH LOUBAVITCH CHANTILLY
Resp. : Rav Haïm Samama
Tél : 06 45 48 64 33 – loubavitch60@gmail.com